

La technique du réencépagement accéléré

Claire Nioncel, Viti, Oct. 1995, N°202

Le surgreffage des vignes se développe en Europe. Il permet d'améliorer l'encépagement de son vignoble ou de répondre rapidement aux besoins du marché. Cette technique demande un minimum de doigté et de précision...

Comment transformer au moindre coût un cépage rouge en cépage blanc, ou passer d'un banal teinturier à un rouge aromatique ? Le surgreffage apporte une solution : il permet de changer rapidement un encépagement mal adapté. Plusieurs méthodes sont utilisées, dont deux ont été mises au point en France. Le surgreffage se pratique de mai à avril. La vigne conserve son palissage et ses vieux bois, et produit l'année suivante un vin qui a les caractères du vin de la vigne surgreffée, en âge, et en rendement. Pratiquement toutes les vignes saines sont surgreffables. Cela évite les coûts d'arrachage, de replantation et d'attente de production.

Les Américains du Sud et du Nord ont mis au point le surgreffage de la vigne. C'est la société Worldwide Vineyards, avec les conseils du professeur Boubals de l'ENSA de Montpellier qui l'a développé en Corse d'abord, puis en France continentale, et aujourd'hui à l'étranger. La société Worldwide Vineyards s'est spécialisée dans le surgreffage il y a moins de dix ans. Dix mille ceps de vigne ont été surgreffés en France en 1987, 250 000 le sont chaque année depuis 1992. Les équipes de greffeurs sont également intervenues en Espagne, en Italie, en Suisse, en Hongrie. Les techniciens se déplacent dans le monde entier pour expliquer et démontrer les techniques pour former des greffeurs, pour apporter une assistance technique.

Dans le Languedoc, 65 000 opérations ont été réalisées en 1995 ; 27 000 dans le Bordelais, 28 000 en Provence, et 22 000 dans les Côtes du Rhône. Il est préférable d'envisager cette technique sur des ceps de moins de quinze ans, droits, sains et vigoureux. Cette technique a un taux de réussite voisin de 90%, d'après Paul Birebent, le fondateur de Worldwide Vineyards. Mais cela dépend de la température, de la conformation des souches, de l'habileté des techniciens et du bon suivi technique de la part du vigneron. Le surgreffage autorise une production dès l'année suivante, et une soudure des greffons qui permet le passage des machines à vendanger.

La technique du « Chip-bud » très délicate

Les vins, pour leur part, conservent les caractéristiques quantitatives et qualitatives correspondant à l'âge de la vigne surgreffée. Deux méthodes sont employées : le chip-bud et le T-bud. La technique du « chip-bud » ou bourgeon sur copeau de bois demande beaucoup de précision. Le principe de la greffe repose sur le placage d'un écusson sur une encoche dans le porte-greffe (cf. schéma méthode du bourgeon). La période de greffage se situe du gonflement des bourgeons à la floraison. Le débourrement se produit alors dans les deux mois suivants.

Cette technique impose quelques contraintes : il est nécessaire de décapiter les souches 10 cm au-dessus des greffes, huit jours plus tard. Il faut contrôler les excès de sève par des incisions à la base du tronc. Cela nécessite un tuteurage rigoureux des jeunes greffes, un ébourgeonnage des gourmands et des sagattes, une élimination des yeux secondaires et tertiaires, et un contrôle des étranglements par les ligatures. Cette méthode est très sensible aux arrêts de sève ; elle exige une grande habileté du praticien. Par contre, son avantage est de pouvoir reprendre les échecs en T-bud la même année.

La technique du « T-bud » ou « T-ligneux » est une alternative à la méthode précédente. La période de greffage est courte : elle se situe huit jours avant et pendant la floraison. Le principe de la greffe est de placer un écusson sous l'écorce : la fente étant en T-droit

ou T-inversé (cf. schéma, méthode de l'écusson). Le débourrement s'effectue dans les quinze jours.

La technique du T-bud rapide et fiable

Pour cette technique, un arrosage se révèle indispensable pour lever la dormance des greffons. Un tuteurage et un ébourgeonnage sont obligatoires comme pour la méthode précédente. Cette technique est rapide et fiable, et elle peut être réalisée par un personnel peu qualifié. Par contre, la période de greffage est limitée dans le temps : il est difficile de conserver les greffons en saison chaude. L'aoûtement des bois se fait tardivement et il y a des risques de nécroses sur les parties herbacées dans le cas d'un hiver précoce.

Un coût de 8 à 11 francs par pied

Le coût du surgreffage est de 8 à 11 francs par cep. L'investissement en région méditerranéenne peut être évalué au total à 55 000 F/ha (frais sur une campagne de six mois). L'année du surgreffage, les frais de main d'œuvre de prestation de services s'élèvent à 30 000 F/ha, les soins culturaux spécifiques l'année du surgreffage peuvent être estimés à 25 000 F/ha (300 à 500 heures de travail).

Il est indispensable d'envisager quelques travaux avant et après le greffage pour que la réussite soit la meilleure possible. Les bois de greffons auront été conservés en chambre froide à une température de 5° C pour éviter que les bourgeons n'aient débourré au moment du greffage. Ces sarments auront été soigneusement conservés afin qu'ils ne se dessèchent pas et quelques jours avant le greffage, le bois aura été plongé dans de l'eau pour permettre sa réhydratation. Les souches seront ensuite ébourgeonnées souvent. La vigueur de la vigne, en déséquilibre avec la charge fait sortir de nombreux gourmands qui concurrencent les jeunes greffes : il faut donc prévoir un ébourgeonnage tous les quinze jours. Il est nécessaire de garder, le temps que la greffe prenne, un bourgeon et une feuille qui serviront de « tire-sève » et éviteront le dessèchement de la souche. Les démarches pour envisager le surgreffage commencent dès l'automne précédent. Une petite dose d'engrais favorisera un développement de surface des radicelles. C'est au cours de l'hiver que les troncs seront écorcés pour préparer le greffage qui sera effectué au printemps. La première récolte aura lieu à l'automne de l'année suivante. Un vigneron peut réaliser lui-même son surgreffage, mais la méthode reste délicate et le suivi doit être très minutieux.

Le surgreffage peut être dicté par le souhait de proposer des produits (vins de cépage...) toujours en accord avec les goûts des consommateurs. La vigne peut être surgreffée à plusieurs reprises, mais le coût peut malgré tout, être prohibitif : la décision doit être bien mûrie. Pour l'instant, il n'existe aucune législation sur cette technique : il est nécessaire d'effectuer, comme pour toute replantation, une déclaration auprès des services de la DGDDI avant les travaux. Pour les zones d'appellation contrôlées, l'INAO devrait donner aux syndicats le contrôle des autorisations de surgreffage.

A Châteauneuf-du-Pape, des vigneron se sont lancés...

Dans les Côtes du Rhône, environ 27 000 greffes ont été réalisées en 1995. Le Château La Nerthe et le Château Mont Redon à Châteauneuf-du-Pape ont fait appel à cette technique pour adapter leur encépagement à leur terroir. M. Abeille, propriétaire du château Mont Redon a demandé à la société Worldwide Vineyards d'intervenir sur son vignoble. Depuis 1990, 10 hectares de vignes ont été surgreffées « *Cette solution nous a permis d'éviter la replantation et nous avons ainsi gagné cinq ans* », précise M. Abeille très satisfait des résultats obtenus sur son exploitation. « *Nous avons essentiellement transformé des vignes de cinsault en Syrah. Notre vignoble est sain et sans viroses, les raisins ont l'âge de leurs racines et la qualité des vins obtenus est très bonne* ». M. Abeille reconnaît que le suivi doit être très minutieux. « *Pendant trois mois suivant le surgreffage, il faut être très présent dans le vignoble : attacher, ébourgeonner, arroser..* » Pour ce chef d'exploitation l'opération est rentable et il compte continuer pour avoir un encépagement de qualité et adapté à son terroir. Au Château de La Nerthe, c'est également dans un souci de qualité que les opérations de surgreffage ont été envisagées. 7 000 pieds ont été surgreffés en 1995 « *Nous avons transformé du bouboulenc, mal adapté au terroir et trop productif, en cournoise et nous avons également augmenté notre surface en syrah* », explique M. Ducas qui dirige cette exploitation de 90 hectares. « *Nous avons pris du personnel supplémentaire pour le suivi du surgreffage. Le taux de réussite est voisin de 90%* » précise ce dirigeant soucieux d'obtenir une qualité la meilleure possible, et d'affiner toujours les choses. Olivier Jacquet, technicien au GDA d'Orange conseille aux vigneron de faire réaliser cette opération délicate par des spécialistes. D'après lui, « *il faut vraiment avoir de bonnes raisons pour surgreffer et il faut arriver à rentabiliser l'opération* ». D'autre part, Olivier Jacquet précise que « *le surgreffage occasionne des plaies qui peuvent fragiliser les ceps vis-à-vis de certaines maladies comme l'eeca ou l'eutypiose.* »

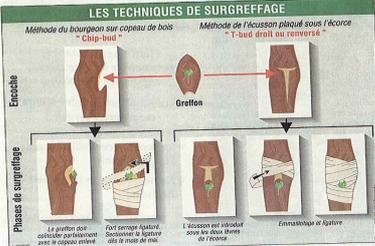
SURGREFFAGE

La technique du réencépagement accéléré

Le surgreffage des vignes se développe en Europe. Il permet d'améliorer l'encépagement de son vignoble ou de répondre rapidement aux besoins du marché. Cette technique demande un minimum de doigté et de précision...

Comment transformer au moindre coût un cépage rouge en cépage blanc, ou passer d'un banal teinturier à un rouge aromatique? Le surgreffage apporte une solution: il permet de changer rapidement un encépagement mal adapté. Plusieurs méthodes sont utilisées, dont deux ont été mises au point en France. Le surgreffage se pratique de mai à avril. La vigne conserve son palissage et ses vieux bois, et produit l'année suivante un vin qui a les caractères du vin

Les ceps doivent être droits, sains et vigoureux.



de la vigne surgreffée, en âge et en rendement. Pratiquement toutes les vignes saines sont surgreffables. Cela évite les coûts d'arrachage, de replantation et d'attente de production. Les Américains du Sud et du Nord ont mis au point le surgreffage de la vigne. C'est la société Worldwide Vineyard, avec les conseils du professeur Bouabal de l'ENSA de Montpellier qui l'a développé en Corse d'abord, puis en France continentale, et aujourd'hui à l'étranger. La société Worldwide Vineyard s'est spécialisée dans le surgreffage de la vigne. Elle dispose de techniciens et du bon savoir technique de la part du vigneron. Le surgreffage antiseptise une production des années suivantes, et une soudure des greffons qui permet le passage des machines à vendanger.

La technique du « chip-bud » est très délicate. Les vins, pour leur part, conservent les caractéristiques quantitatives et qualitatives correspondant à l'âge de la vigne surgreffée. Deux méthodes sont employées: le « chip-

bud et le T-bud. La technique du « chip-bud » ou bourgeon sur copeau de bois demande beaucoup de précision. Le principe de la greffe repose sur le placement d'un écousson sur une encoche dans le porte-greffe (cf schéma, méthode du bourgeon). La période de greffage se situe du gonflement des bourgeons à la floraison. Le débourement se produit alors dans les deux mois suivants.

Cette technique impose quelques contraintes: il est nécessaire de découper les souches 10 cm au-dessus des greffes, huit jours plus tard. Il faut contrôler les excès de sève par des incisions à la base du tronc. Cela nécessite un tuteurage rigoureux des jeunes greffes, un ébourgeonnage des gourmands et des sages, une élimination des yeux secondaires et tertiaires, et un contrôle des arangements par les



Ce cep de 5 ans a été surgreffé en 1994. Rien ne laisse supposer qu'il a subi cette intervention.

contre, son avantage est de pouvoir reprendre les échecs en T-bud la même année. La technique du « T-bud » ou « T-bud » est une alternative à la méthode précédente. La période de greffage est courte: elle se situe huit jours avant et pendant la floraison. Le principe de la greffe est de placer un écousson sous l'écorce; la fente étant en T-droit, ou T-inversé (cf schéma, méthode de l'écousson). Le débourement s'effectue dans les quinze jours.

La technique du T-bud rapide et fiable Pour cette technique, un arrosage se révèle indispensable pour lever la dormance des greffons. Un tuteurage et un ébourgeonnage sont obligatoires comme pour la méthode précédente. Cette technique est rapide et fiable,

NOUVEAU OPIUM BLACK-ROT BRENNER

GREMAN®

Anti-oidium systémique

Haute performance, protection longue durée, régularité d'action...

Aujourd'hui aucun cépage ne tolère l'erreur!

- La puissance anti-oidium du tétraconazole
- La polyvalence black-rot et brenger

SIPACAL PHYTEURO

et elle peut être réalisée par un personnel peu qualifié. Par contre, la période de greffage est limitée dans le temps: il est difficile de conserver les greffons en saison chaude. L'aoûtancement des bois se fait tardivement et il y a des risques de nécroses sur les parties herbacées dans le cas d'un hiver précoce.

Un coût de 8 à 11 francs par pied!

Le coût du surgreffage est de 8 à 11 francs par cep. L'investissement en région méditerranéenne peut être évalué au total à 95000 F/ha (francs sur une campagne de six mois). L'année du surgreffage, les frais de main-d'œuvre de prestation de services s'élèvent à 30000 F/ha, les seuls coûts matériels spécifiques l'année du surgreffage peuvent être estimés à 25000 F/ha (300 à 500 heures de travail).

Il est indispensable d'entretenir quelques travaux avant et après le greffage pour que la réussite soit la meilleure possible. Les bois de greffons auront été conservés en cham-

bre fraîche à une température de 5°C pour éviter que les bourgeons n'aient déboursé au moment du greffage. Ces sarmets auront été soigneusement conservés afin qu'ils ne se dessèchent pas et quelques jours avant le greffage, le bois aura été plongé dans de l'eau pour permettre sa réhydratation. Les souches seront ensuite ébourgeonnées souvent. La vigueur de la vigne, en déséquilibre avec la charge, fait sortir de nombreux gourmands qui concurrencent les jeunes greffes; il faut donc prévoir un ébourgeonnage tous les quinze jours. Il est nécessaire de garder le temps que la greffe prenne, un bourgeon et une feuille qui serviront de « tire-sève » et éviteront le dessèchement de la souche. Les démarches pour envisager le surgreffage commencent dès l'automne précédent. Une petite dose d'engrais favorisera un développement de surface des racines. C'est au cours de l'hiver que les troncs seront écorcés pour préparer le greffage qui sera effectué au printemps. La première récolte aura lieu à l'automne de l'année suivante.

Un vigneron peut réaliser lui-même son surgreffage, mais la méthode reste délicate et le suivi doit être très minutieux.

Le surgreffage peut être dicté par le souhait de proposer des produits (vins de cépage...) toujours en accord avec les goûts des consommateurs. La vigne peut être surgreffée à plusieurs reprises, mais le coût peut, malgré tout, être prohibitif; la décision doit être bien mûrie. Pour l'instant il n'existe aucune législation sur cette technique; il est nécessaire d'effectuer, comme pour toute replantation, une déclaration auprès des services de la DGDJ avant les travaux. Pour les zones d'appellation contrôlées, l'INAO devrait donner aux syndicats le contrôle des autorisations de surgreffage.

Chaire Minoret

Pour en savoir plus
Worldwide Vineyards
104, chemin de la Lauve,
83700 Saint-Raphaël,
fax: 94.40.46.11.

A Châteauneuf-du-Pape, des vigneron se sont lancés...

Dans les Côtes-du-Rhône, environ 27000 greffes ont été réalisées en 1995. Le château La Nerthe et le château Mont-Rodon à Châteauneuf-du-Pape ont fait appel à cette technique pour adapter leur encépagement à leur terrain. M. Abelle, propriétaire du château Mont-Rodon a demandé à la société Worldwide Vineyards d'intervenir sur son vignoble. Depuis 1990, 10 hectares de vignes ont été surgreffés. « Cette technique a permis d'arrêter la replantation et nous avons ainsi gagné deux ans », précise M. Abelle très satisfait des résultats obtenus sur son exploitation: « Nous avons essentiellement transformé des vignes de chassat en syrah. Notre vignoble est sain et sans virus; les racines ont l'âge de leurs racines et la qualité des vins obtenus est très bonne. » M. Abelle reconnaît que le suivi doit être très minutieux: « Pendant trois mois suivant le surgreffage, il faut être très présent dans le vignoble, arracher, ébourgeonner, arroser... » Four ce



Au château Mont-Rodon, à Châteauneuf-du-Pape, les propriétaires ont décidé d'arrêter la replantation. Il y a cinq ans, pour des raisons qualitatives.

Le chef d'exploitation l'opération est rentable et il compte continuer pour avoir un encépagement de qualité et adapté à son terroir. Au château de la Nerthe, c'est également dans un souci de qualité que les opéra-

tions de surgreffage ont été envisagées. 7000 pieds ont été surgreffés en 1995. « Nous avons transformé du Mourvèdre, mal adapté au terroir et trop productif, en couvroux, et nous avons également augmenté notre surface en syrah », explique M. Ducas qui dirige cette exploitation de 90 hectares. « Nous avons pris du personnel supplémentaire pour le suivi du surgreffage. Le taux de réussite est voisin de 90%, précise ce dirigeant soucieux d'obtenir une qualité la meilleure possible, et d'affiner toujours les choses. Olivier Jaquet, technicien au GDA d'Orange conseille aux vignerons de faire réaliser cette opération délicate par des spécialistes. D'après lui, « il faut vraiment avoir de bonnes raisons pour surgreffer et il faut arriver à rentabiliser l'opération ». D'autre part, Olivier Jaquet précise que « le surgreffage occasionne des plaies qui peuvent fragiliser les ceps vis-à-vis de certaines maladies comme l'esca ou l'anthracnose ».